

## **FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ**

### **Orientations et priorités d'intervention**

**2020-2021**

#### **Orientation 1**

**La réalisation de mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire de la MRC**

##### **Priorités**

- ✓ Poursuivre et compléter la révision du schéma d'aménagement et de développement en lien avec la planification métropolitaine.
- ✓ Poursuivre et compléter la mise à jour du schéma d'aménagement et de développement et d'autres outils réglementaires en matière d'aménagement et de développement.
- ✓ Participer à la mise en œuvre de certaines actions contenues dans le schéma d'aménagement et de développement.
- ✓ Participer à la mise en œuvre et à la réalisation de certains mandats et projets en regard des compétences de la MRC.
- ✓ Acquérir et développer des outils en matière d'aménagement et de développement.

#### **Orientation 2**

**La promotion et le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise**

##### **Priorités**

- ✓ Accompagner et soutenir techniquement les entrepreneurs dans leur projet de démarrage, d'acquisition, d'expansion, de consolidation et de relève.
- ✓ Soutenir financièrement les promoteurs dont les projets s'inscrivent dans nos politiques de soutien aux entreprises.
- ✓ Développer la cellule de mentorat et faire la promotion du mentorat auprès des petites entreprises.
- ✓ Soutenir et offrir diverses formations en matière de développement économique.
- ✓ Acquérir et développer des outils en matière de développement économique.
- ✓ Promouvoir diverses activités de sensibilisation.

#### **Orientation 3**

**La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants et locaux**

##### **Priorités**

- ✓ Soutenir des projets structurants dans la MRC dans les domaines social, économique, touristique, culturel, patrimonial, environnemental, mobilité durable, etc.
- ✓ Soutenir des projets locaux issus des municipalités ou des organismes de la MRC dans les domaines social, économique, touristique, culturel, patrimonial, environnemental, mobilité durable, etc.
- ✓ Participer financièrement à la mise en œuvre de projets structurants pour la région des Laurentides ou de la Couronne Nord.
- ✓ Participer financièrement à la Table des Préfets et élus de la Couronne Nord.

#### **Orientation 4**

**L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères, organismes du gouvernement ou d'autres partenaires**

##### **Priorités**

- ✓ Participer à la mise en place d'ententes sectorielles dans la MRC.

**Orientation 5****Le soutien au développement local****Priorités**

- ✓ Soutenir les municipalités dans leurs projets de développement.
- ✓ Poursuivre et compléter la mise à jour du Plan de développement de la zone agricole (PDZA).
- ✓ Participer à la mise en œuvre de certaines des actions contenues dans le PDZA.

**Orientation 6****Le soutien aux municipalités locales****Priorités**

- ✓ Optimiser les services offerts par les municipalités.